

Peut-on se voir interdire l'accès à son domicile à cause d'un marché?

Par ours2009, le 24/10/2023 à 13:47

Bonjour,

Un maire peut-il empêcher l'accès à son domicile (véhicule seulement) à cause d'un marché qui bloque la circulation de la rue 2 jours par semaine durant un minimum de 8 mois?

Pour précision, l'accès parait aussi impossible à un véhicule de secours compte-tenu de la configuration des emplacements de stands.

Merci pour vos réponses